

JUILLET 2015 - N°73

LA GAZETTE DE GLOS



DES HÔTELS POUR INSECTES DANS LE JARDIN DU PRESBYTÈRE

*Construction d'hôtels en bois pour insectes dans
le jardin du presbytère par les enfants du Centre
de Loisirs et Olivier Duprez, apiculteur*





ETAT CIVIL



Naissances

- **Maëlie VALLE** est née le 9 janvier
- **Lucie DIESSLER** est née le 20 janvier
- **Léopold AUDES** est né le 25 janvier
- **Lylou LEMARECHAL** est née le 17 février
- **Victor DUDONNE** est né le 15 mars
- **Marlon DURAND** est né le 2 avril
- **Nino et Louise DUMAINE** sont nés le 14 avril
- **Pénélope LENOUEL** est née le 15 avril
- **Sowan LEPRÊTRE** est né le 22 mai



Mariages

- **Marie-Claude AUDRA et Arold LAGRIVE** se sont mariés le 2 mai

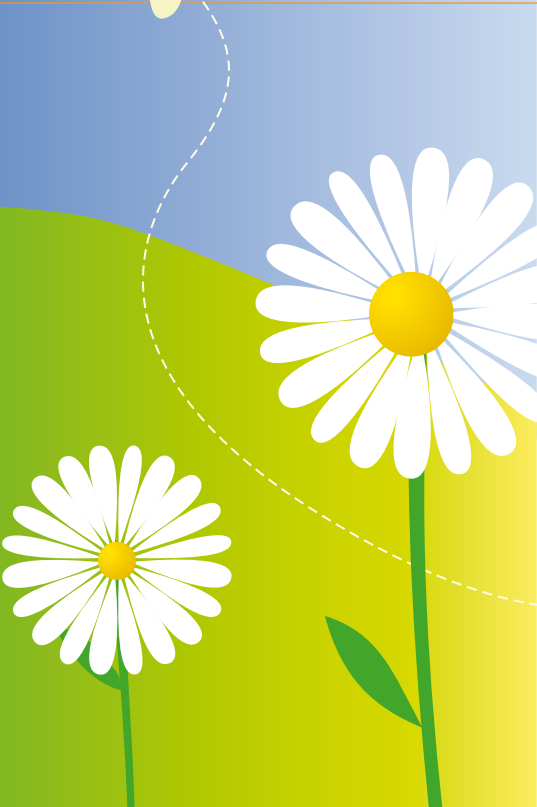


Décès

- **Victor DUDONNE** est décédé le 15 mars
- **Antoine VERDIER** est décédé le 24 mai
- **André RIOULT** est décédé le 7 juin
- **Robert FAUQUET** est décédé le 8 juin
- **Christian HOUDAYER** est décédé le 12 juin



Sommaire

- P. 3 Editorial
 - P. 4 à 12 Conseil municipal / Budgets
 - P. 13 Centre d'Echanges Internationaux
 - P. 14 et 15 Cercle des Jeunes d'Autrefois
 - P. 16 Centre de Loisirs de Glos
 - P. 17 L'école
 - P. 18 Anciens Combattants
 - P. 19 Union Glos
 - P. 20 Karaté Do
 - P. 21 à 24 Lu pour vous
 - P. 25 Paroisse
 - P. 26 Permanence Habitat
 - P. 27 SIDMA
 - P. 28 Informations pratiques
- 

EDITORIAL

“

Je commencerai cet éditorial en vous parlant d'argent, plus précisément budget pour notre commune, dont vous trouverez le détail et la transparence dans ce numéro.

Que faut-il en retenir dans les grandes lignes ? Comme je l'avais écrit il y a un an, nos budgets sont et seront de plus en plus « serrés ». A cela deux raisons principales :

1 : la diminution des dotations de l'état dont vous avez sans doute entendu parler et qui fait débat. En ce qui nous concerne, la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement baisse cette année de 12000 Euros, soit 18% de moins que l'an passé...

2 : l'augmentation des charges qui provient d'une part des activités péri-scolaires qui représentent une dépense annuelle de 23000 Euros, et d'autre part des coûts liés à l'instruction des documents d'urbanisme, soit 6000 Euros environ par an. Faites le compte, cela représente 41000 Euros sur un budget de 850000 Euros. C'est d'autant moins pour nos investissements.

Une explication en ce qui concerne les documents d'urbanisme. A compter du 1^{er} juillet leur instruction ne sera plus assurée par les services de l'état, elle était gratuite. L'intercommunalité a dû mettre en place un service de l'urbanisme à Lisieux, composé de 4 personnes. De ce fait, les certificats d'urbanisme, les permis de construire.seront payants et payés par les communes.C'est notre façon de participer au redressement des finances de l'état...

Revenons au budget. Vous constaterez que nous continuons malgré tout à investir mais avec des moyens de plus en plus réduits. Les principaux investissements portent sur la rénovation du matériel nécessaire à l'entretien de la voirie, des bâtiments, des espaces verts, sur l'aménagement intérieur du presbytère (sujet traité plus loin), des équipements complémentaires pour la salle Les Sorbiers....tout ceci étant détaillé dans la section Investissements.

Quant aux dépenses de fonctionnement nous nous efforçons de les contenir mais c'est une opération difficile quand les ressources n'augmentent pas !

Les activités péri-scolaires seront encore gratuites pour l'année scolaire 2015-2016, mais cela sera-t-il encore possible pour les années à venir ?

Je voudrais maintenant évoquer quelques autres sujets, pour votre information, en plus des rubriques habituelles que vous trouverez dans les pages suivantes

Signalétique, Numérotation :

Comme vous avez sans doute pu le constater, tous les chemins et toutes les rues de la commune sont désormais signalés par des panneaux de couleur.

Parallèlement à cela nous avons fait fabriquer toutes les plaques de numérotation des habitations et celles qui n'avaient pas encore été retirées en mairie ont été distribuées il y a deux mois environ. Je vous rappelle qu'il vous revient de les apposer de façon visible, afin de faciliter l'accès aux pompiers, aux urgences, à la poste, aux services médicaux....

Collecte des ordures ménagères :

Depuis le 1^{er} mars, la collecte des ordures ménagères a lieu le jeudi matin, au lieu du lundi matin, et les poubelles doivent être déposées le mercredi soir et pas avant. Cela pose problème pour les résidents secondaires à qui je m'adresse particulièrement au vu des problèmes rencontrés depuis le changement de jour. Vous ne devez pas laisser vos sacs poubelles en plastique le dimanche soir car en attendant le jeudi ces sacs sont déchiquetés, les déchets de toute nature sont dispersés, il se dégage des odeurs nauséabondes avec la chaleur, ceci représente une nuisance et un travail de ramassage supplémentaire et peu agréable pour nos employés municipaux.

Pour éviter ces désagréments, il vous est demandé de déposer vos sacs dans des containers. Je vous en remercie.

Lotissement « Clos de Colandon » :

Un nouveau promoteur a pris en charge ce projet (vous avez sans doute découvert les panneaux installés Route d'Orbec) et le permis d'aménager a été délivré pour la construction d'une vingtaine de maisons. Des acquéreurs potentiels se sont déjà manifestés et nous espérons que ce lotissement attire beaucoup de jeunes couples. ...et de moins jeunes aussi !

Lavoir :

Dans le dernier numéro de la Gazette, j'avais lancé un appel au bénévolat pour la réhabilitation du lavoir, situé au bord de l'Orbiquet, près du pont, rue de la Gare.

Six habitants se sont manifestés, je les en remercie ; nous avons fait une première réunion de travail, organisé une visite sur place. Un premier plan a été élaboré et nous devons maintenant déposer une déclaration préalable auprès du service de l'urbanisme, voir quels sont les matériaux nécessaires et estimer le coût de cette réhabilitation.

Presbytère :

Vous aviez noté que nous avons décidé de le « transformer » en gîte communal vu sa moindre utilisation par la paroisse, les anciens.... (sachant qu'il leur restera accessible).

Pour ce faire nous avons acheté le mobilier nécessaire, au salon, aux chambres, et les travaux de réfection d'une partie du plancher et de la création d'une seconde salle de bains sont réalisés.

Centre de loisirs :

Il fonctionne très bien, est apprécié par les enfants et les parents, et ce grâce à sa directrice et à son équipe, qui innovent en matière d'animation, de jeux, de sorties. Vous en avez l'illustration avec les photos en page de couverture, prises pendant les vacances de Pâques. Il sera ouvert en juillet et août et fera sans doute le plein au vu des inscriptions reçues à ce jour.

Démarchages frauduleux :

Que j'appellerai plus prosaïquement les arnaques. Soyez prudents car il en existe de plus en plus : faux agents ERDF, de l'eau, artisans ou sociétés soi disant mandatés par la commune pour les termites, le démoussage, j'en passe...

Si la commune décidait de monter des opérations de cette nature vous en seriez informés au préalable, par écrit. Il en va de même pour ERDF, les services de l'eau..., qui doivent vous informer par écrit avant toute visite, et leurs agents doivent vous présenter un document officiel.

Développement Economique :

Sur la ZAC « Les Hauts de Glos », le pôle automobile prend de plus en plus forme, et de nouveaux concessionnaires devraient nous faire part de leur intention de s'y installer début 2016.

Pour le pôle commercial, le Conseil d'Etat qui avait été saisi après les recours, a émis un avis favorable et un nouveau projet a été déposé par le promoteur. Il a été adopté à l'unanimité par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial au mois de février, il doit maintenant passer en Commission Nationale dans le courant de l'été.

Par ailleurs des projets sont à l'étude, près du quartier de la gare, et notamment une pépinière d'entreprises et un télé centre.

Enfin la société qui avait envisagé de monter une unité de méthanisation sur la zone de la Galoterie nous a fait savoir qu'elle abandonnait le projet pour des problèmes de financement.

LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie :

Vous avez récemment trouvé dans votre courrier la lettre de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie vous informant des principaux dossiers en cours, entre autres, le PLUI, Le Pôle de santé, le rayonnement culturel. ... Il en sera ainsi régulièrement.

Après ce tour d'horizon, il me reste à vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

”

Bien cordialement, votre maire
Bernard Broisin-Doutaz

[CONSEIL MUNICIPAL]

COMPTE-RENDU SEANCE DU 13 FÉVRIER

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

✓ COMMUNE :

- Le Piano prêté par M. Bouet est installé dans l'église
- Le centre de loisirs de février a accueilli 38 enfants.
- Projet de travaux au lavoir. Monsieur le Maire propose de réunir les volontaires.
- Nouveau permis d'aménager déposé pour la création du lotissement «le clos de Colandon»
- Les travaux d'aménagement intérieur du presbytère ont démarré.

✓ LINTERCOM LISIEUX - PAYS D'AUGE - NORMANDIE :

- Décision favorable de la CDAC en date du 4 février 2015 pour la création d'une zone commerciale
- Reprise de la jardinerie VILLAYERDE par JARDILAND
- Ouverture des concessions CITROEN et TOYOTA
- Début des travaux pour la Concession KIA et pour l'Entreprise SERIPRIM
- Projet de pépinière d'entreprises sur le site Sanchez
- Compte-rendu PLUI
- Compte-rendu Tourisme

PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (VOIR PAGE BUDGET)

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA CAISSE DES ÉCOLES (VOIR PAGE BUDGET)

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU C.C.A.S. (VOIR PAGE BUDGET)

COMPTE DE GESTION 2014

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent et les divers documents de la comptabilité 2014 ainsi que le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états exigés par la loi ou la réglementation, Après avoir entendu le Compte Administratif 2014

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** que le Compte de Gestion dressé par le receveur, pour l'exercice 2014, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCAUX 2015

Suite à la Commission Finances du 20 janvier dernier, Monsieur le Maire propose l'augmentation des taux des contributions directes de la manière suivante :

Taxe d'habitation :	6,85 % en 2014 à 6,99 %
Taxe foncière (bâti) :	17,02 % en 2014 à 17,36 %
Taxe foncière (non bâti) :	24,75 % en 2014 à 25,25 %

Soit une augmentation de 2 %.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'exercice 2015

AFFECTATION DU RESULTAT

En recette de fonctionnement au compte 002 :
43292.11 €

En recette d'investissement au compte 1068 :
9895.53 €

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2015 (VOIR PAGE BUDGET)

CONVENTION U.N.C.M.T. 2015

Monsieur le Maire expose qu'il convient de renouveler la convention liant la commune de GLOS à l'U.N.C.M.T. régissant l'organisation d'accueils de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires pour les enfants de 4 à 12 ans.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** la signature de la convention entre l'Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques (U.N.C.M.T.) et la commune de Glos. Les crédits sont inscrits au BP 2015.

[CONSEIL MUNICIPAL]

...suite

ACQUISITION PARCELLES D187, 188, 189 ET 235 – ROUTE DE COURTONNE

Vu le courrier du Conseil Général du Calvados en date du 19 décembre 2014 proposant à la commune de GLOS l'acquisition des parcelles D 187, 188, 189 et 235 moyennant la somme forfaitaire de 350,00 euros.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain pour un prix d'achat de 350,00 € ;

ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES SUR EXERCICE 2012 ET 2013

Sur proposition de M. le Trésorier par courriers explicatifs du 5 mai et du 11 décembre 2014

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- Exercice 2012 :

Ref : R-15-25 montant 4,10 €
Ref : R-15-30 montant 2,90 €
Ref : R-15-33 montant 36,40 €

- Exercice 2013 :

Ref : R-15-30 montant 109,20 €
Ref : T-93 montant 4,75 €
Ref : T-208 montant 5,70 €

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 163,05 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

RENEGOCIATION EMPRUNT CREDIT AGRICOLE POUR AMENAGEMENT SAINT LAURENT

Monsieur le Maire expose au Conseil la possibilité de refinancement du prêt 00139813384 d'un montant initial de 150 000 € contracté auprès du Crédit Agricole.

Considérant l'importance qui s'attache à l'obtention d'une réduction des frais financiers que supporte la commune au titre des emprunts qu'elle contracte, ou qu'elle a contractés pour le financement de ses investissements,

Considérant que sont désormais accessibles aux collectivités territoriales des techniques financières permettant de réaliser ces objectifs,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

que M. Le Maire est habilité à effectuer toute démarche à ordonnancer tout mouvement de fonds rendu nécessaire par des opérations de renégociation de l'emprunt n°00139813384 contracté auprès du Crédit Agricole.

d'accepter la proposition de refinancement portant sur un montant de 81 260 € sur une durée de 8 ans au taux annuel de 1.55 %.

COMPTE-RENDU SEANCE DU 10 AVRIL 2015

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

✓ COMMUNE :

- Centre de loisirs : 37 enfants inscrits en février et 37 aux vacances de Pâques. Les inscriptions pour cette été débiteront dès le retour des congés de Pâques.
- Ecole : le nouveau PEDT a été validé à la fin du mois de mars par la mairie, après avis du Conseil d'Ecole sur le bilan de la période écoulée.
- La demande de FCTVA a été adressé à la Préfecture du Calvados (pour une recette d'environ 100 000.00 €)
- Presbytère : les travaux de réfection du plancher du 1^{er} étage ont été effectués. Des travaux de plomberie (salle de bain) et d'électricité sont prévus dans l'année.
- Une réunion pour les travaux du lavoir est prévue le 29 avril prochain.
- Gazette : les articles devront être déposés en mairie avant le début du mois de juin
- La fête de GLOS, organisée par l'UNION, se déroulera le week-end du 1^{er} et 2 août 2015.

✓ LINTERCOM LISIEUX - PAYS D'AUGE - NORMANDIE :

- Nouveau projet de zone commerciale sur la ZAC des hauts de Glos : réduction de 30% de la surface par rapport au projet initial. 3 recours ont été déposés (CAP Lisieux, Bricorama, Bricomarché). Pour le projet initial, le permis de construire court jusqu'en 2016.
- Projet de territoire : 3 grands ateliers : Gouvernance, Attractivité et Proximité.
- PLUI : mise à jour du zonage U et AU de la commune, avec l'AURH

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES IMPREVUES

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP: OPERATIONS FINANCIERES		14 000,00		
Dépenses imprévues	020	14 000,00		
OP: VOIRIE				14 000,00
Réseaux de voirie			2151 103	14 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		14 000,00		14 000,00

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE REFUGE ANIMAL AUGERON

Monsieur le Maire expose qu'il convient de renouveler la convention avec le refuge animal augeron. La participation des communes partenaires s'élève à 0,80 € par habitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la signature de la dite convention entre le Refuge Animal Augeron et la commune de GLOS, et autorise M. le Maire ou ses Adjointes à signer les pièces nécessaires.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS : APPROBATION DE LA CONVENTION DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE INSTRUCTEUR DE LINTERCOM LISIEUX - PAYS D'AUGE - NORMANDIE – MODIFICATION STATUTAIRE

Pardélibération du 23 février 2015, le Conseil Communautaire de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie a validé le principe de création d'un service commun et mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme ouvert, dans un premier temps, aux communes de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie et de la Communauté de Communes de la Vallée d'Auge.

La création de ce service se justifie par le désengagement de l'Etat pour assurer l'instruction des demandes liées au droit des sols. En effet, la loi ALUR du 24 mars 2014 (article L.422-8 du Code de l'Urbanisme) dispose qu'à partir du 1^{er} juillet 2015, les Communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants, couvertes par un document d'urbanisme (PLU, POS, carte communale) et qui sont compétentes pour délivrer des autorisations d'urbanisme ne bénéficieront plus des services instructeurs de l'Etat.

L'adhésion au service instructeur se fait par signature d'une convention entre LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie et chaque Commune souhaitant bénéficier de ce service. Cette convention précise les responsabilités réciproques du service instructeur et de la Commune, notamment : la répartition des missions, les modalités de transfert des pièces et dossiers, les dispositions financières, les conditions de résiliation, la clause de révision...

La convention jointe constitue la convention type pour l'ensemble des communes adhérentes.

En terme statutaire, l'article 9 des statuts de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie rappelle que, conformément à l'article L5211-56 du CGCT, LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie peut assurer des prestations de services pour le compte d'une collectivité. L'article L5211-4-2 du CGCT stipule qu'un EPCI et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs qui peuvent être chargés de missions en matière d'expertise fonctionnelle ainsi que de l'instruction des décisions prises par les maires au nom de la commune ou de l'Etat. L'article L5221-1 du CGCT vise les possibilités d'ententes entre communes et EPCI de façon générique, et donc notamment d'un EPCI avec d'autres communes que ses communes membres.

Pour autant, une note interne de la Direction Générale des Collectivités Locales du 11 juillet 2014 recommande que les statuts mentionnent l'habilitation exprès des communes membres à LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie pour instruire l'Application du Droit des Sols pour le compte de ses communes membres et pour d'autres communes non membres.

Par suite, il est proposé de procéder à un ajustement statutaire en modifiant l'article 9 « Prestations de services » des statuts de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie comme suit :

« **Nouvel article 9 : Missions et Prestations de services**

Conformément aux articles L52211-4-2 (Services communs), L5221-1 (Entente, convention et conférence intercommunales) et L5211-56 (Prestations de service) du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté

[CONSEIL MUNICIPAL]

...suite

de Communes peut assurer pour toute collectivité (communes membres, communes non-membres, EPCI, syndicats mixtes, ...) des missions ou des prestations, notamment celles visées à l'alinéa 3 de l'article L5211-4-2, et en particulier des missions d'expertise fonctionnelle ainsi que de l'instruction des décisions prises par les maires au nom de la commune ou de l'Etat, et notamment concernant l'instruction des autorisations du droit des sols.

La Communauté de Communes peut confier ces mêmes missions ou prestations de services à toute collectivité.

Les modalités de mise en œuvre de ces missions ou prestations de services sont réglées par convention et les dépenses afférentes sont retracées dans un budget annexe (article L5211-56 du CGCT). »

Il est rappelé qu'en vertu de l'article L5211-20 du CGCT, les modifications statutaires doivent être adoptées par délibérations concordantes de la Communauté de Communes et des Communes membres. En application de l'article L5211-5-II du CGCT, la majorité qualifiée requise pour LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie est acquise par un vote favorable de la moitié au moins des Conseils Municipaux représentant les deux tiers de la population, comprenant le Conseil Municipal dont la population est supérieure du quart de la population totale. A compter de la notification de la délibération de l'EPCI, chaque Conseil Municipal dispose d'un délai de 3 mois pour délibérer. A défaut, la décision est réputée favorable. Une fois la majorité acquise, le transfert de compétences est prononcé par arrêté du Préfet.

Ceci exposé, il vous est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités ;

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové modifiant l'article L422-8 du Code de l'Urbanisme ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-4-2, L5221-1, L5211-20, L5211-56 ;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article R423-15 ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 avril 2013 arrêtant les statuts de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 février 2015 approuvant le principe de la création d'un service instructeur commun ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 mars 2015 approuvant la convention type et la modification statutaire de l'article 9 ;

CONSIDERANT que l'adhésion des Communes au service instructeur nécessite la signature d'une convention avec LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie ;

SES Commissions entendues ;

APPROUVE telle qu'elle est annexée à la présente délibération, la convention définissant les modalités de mise à disposition du service instructeur de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie ;

AUTORISE le Maire à signer la convention avec LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie, ainsi que tout acte s'y rapportant et tout avenant qui ne remette pas en cause l'économie générale de la convention type ;

APPROUVE le projet de modification de l'article 9 des statuts de LINTERCOM Lisieux - Pays d'Auge - Normandie tel que détaillé ci-dessus.

Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour l'alimentation des bâtiments des collectivités

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8-VII-1°,

Vu le Code de l'énergie et notamment ses articles L. 441-1 et L. 441-5,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de GLOS d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour l'alimentation des bâtiments de la collectivité,

Considérant qu'en égard à son expérience, le SDEC Energie entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1^{er} : - Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité pour l'alimentation des bâtiments de la collectivité coordonné par le SDEC Energie.

Article 2 : - La participation financière de la commune de GLOS est fixée et révisée conformément à l'article 5 de l'acte constitutif.

Article 3 : - Autorise M. le Maire ou ses Adjoints à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

[BUDGET COMMUNAL]

MAIRIE DE GLOS - BUDGET PRIMITIF 2015 RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	variation BP 14/15
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET DE VENTES	50 062,44 €	49 410,07 €	49 157,89 €	-0,51 %
70311	concession de cimetières	4 000,00 €	2 650,00 €	2 500,00 €	-5,66 %
70323	redevances d'occupation du domaine public	1 500,00 €	1 520,56 €	1 500,00 €	-1,35 %
70632	redevances et droits ^ caractère de loisirs	1 500,00 €	1 308,00 €	1 500,00 €	14,68 %
7067	redevances et droits pécuniaires scolaires	31 562,44 €	31 722,60 €	31 557,89 €	-0,52 %
7083	locations diverses	100,00 €	437,60 €	500,00 €	14,26 %
70848	mise à dispo de personnel	11 300,00 €	11 415,00 €	11 500,00 €	0,74 %
70878	autres produits - remboursement de frais	100,00 €	356,31 €	100,00 €	-71,93 %
73	IMPOTS ET TAXES	452 100,00 €	456 450,70 €	466 100,00 €	2,11 %
7311	contributions directes	352 000,00 €	357 699,00 €	365 867,63 €	2,28 %
7321	attribution de compensation	70 000,00 €	69 328,00 €	70 000,00 €	0,97 %
7325	Fonds de péréquation des recettes fiscales	6 000,00 €	8 713,00 €	8 132,37 €	-6,66 %
7363	impôt sur les spectacles	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
7368	taxe locale sur la publicité extérieure		925,38 €	1 000,00 €	8,06 %
7381	taxe add/droit de mutation	18 000,00 €	16 832,32 €	16 000,00 €	-4,94 %
7388	autres taxes diverses	6 000,00 €	2 953,00 €	5 000,00 €	69,32 %
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	100 500,00 €	94 588,86 €	97 400,00 €	2,97 %
7411	DGF	70 000,00 €	66 229,00 €	65 000,00 €	-1,86 %
74121	DSR	11 000,00 €	11 423,00 €	11 000,00 €	-3,70 %
74718	participation État	3 000,00 €	1 690,86 €	4 200,00 €	148,39 %
74748	participation Communes	4 500,00 €	5 788,00 €	5 500,00 €	-4,98 %
748314	dotation unique des compensations spécifiques	500,00 €	332,00 €	300,00 €	-9,64 %
74834	compensation TF	6 000,00 €	5 016,00 €	5 000,00 €	-0,32 %
74835	compensation TH	2 000,00 €	2 147,00 €	2 000,00 €	-6,85 %
7484	Dotation de recensement	0,00 €	1 963,00 €		-100,00 %
7488	autres attributions	3 500,00 €	0,00 €	4 400,00 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 300,00 €	12 318,80 €	13 000,00 €	5,53 %
752	Revenus des immeubles	7 500,00 €	9 405,80 €	10 000,00 €	6,32 %
758	produits divers de gestion courante	2 800,00 €	2 913,00 €	3 000,00 €	2,99 %
13	ATTENUATION DE CHARGES	1 000,00 €	201,04 €	1 000,00 €	397,41 %
6096	rabais/remises	500,00 €	201,04 €	500,00 €	148,71 %
6419	remboursement sur rénumération	500,00 €	0,00 €	500,00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00 €	18 387,02 €	550,00 €	-97,01 %
7718	autres produits exceptionnels/op de gestion	100,00 €	12,00 €	50,00 €	316,67 %
773	mandats annulés sur exercices antérieurs		0,00 €		
775	Produits de cessions d'immobilisation		3 750,00 €		-100,00 %
776	différences sur réalisation de reprise		12 608,50 €		-100,00 %
7788	produits exceptionnels divers	100,00 €	2 016,52 €	500,00 €	-75,20 %
2	RESULTAT REPORTE	2 837,56 €	2 837,56 €	43 292,11 €	1425,68 %
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	617 000,00 €	634 194,05 €	670 500,00 €	5,72 %

[BUDGET COMMUNAL]

...suite

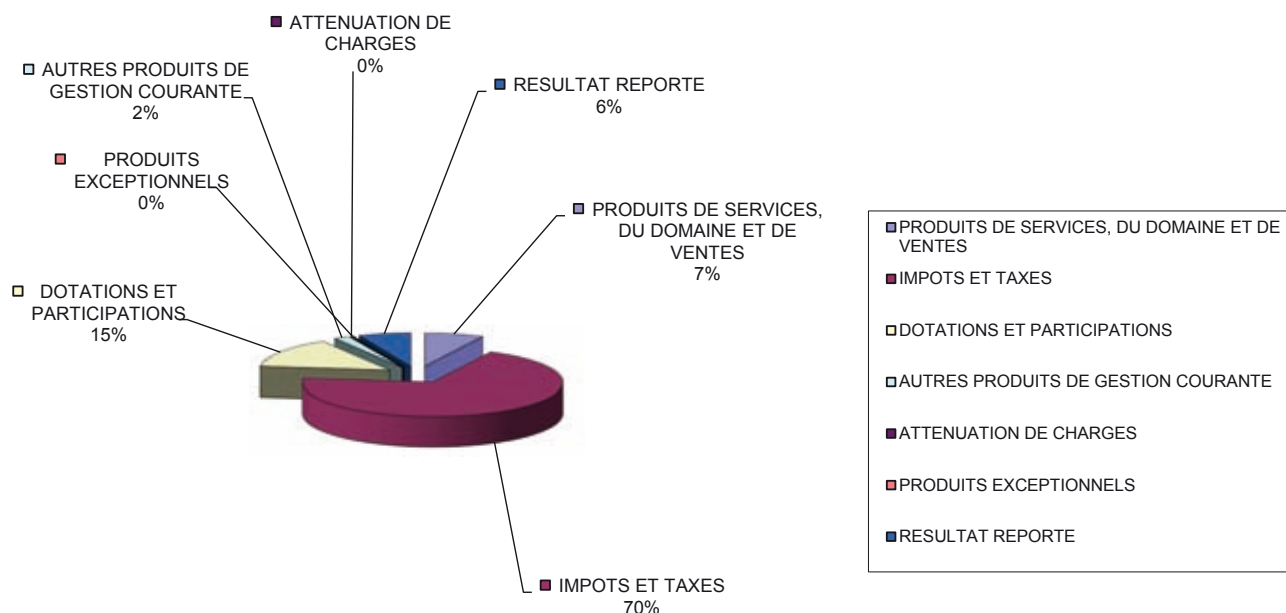
MAIRIE DE GLOS - BUDGET PRIMITIF 2015 DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	variation BP 14/15
CHAP 11	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	72 500,00 €	61 834,04 €	74 086,00 €	19,81 %
60611	eau et assainissement	2 500,00 €	2 292,40 €	2 500,00 €	9,06 %
60612	nergie-lectricit	24 000,00 €	20 197,23 €	24 000,00 €	18,83 %
60621	Combustibles	4 000,00 €	951,90 €	1 000,00 €	5,05 %
60622	carburants	5 000,00 €	5 731,88 €	6 000,00 €	4,68 %
60623	alimentation	15 000,00 €	14 459,80 €	16 086,00 €	11,25 %
60631	fournitures d'entretien	1 000,00 €	379,66 €	1 000,00 €	163,39 %
60632	petit quipement	6 000,00 €	5 713,37 €	10 000,00 €	75,03 %
60633	fournitures de voirie	13 000,00 €	9 931,53 €	11 000,00 €	10,76 %
60636	vtements de travail	500,00 €	213,41 €	500,00 €	134,29 %
6064	fournitures administratives	1 500,00 €	1 962,86 €	2 000,00 €	1,89 %
61	SERVICES EXTERIEURS	54 700,00 €	54 143,56 €	73 000,00 €	34,83 %
611	contrats de prestations	8 000,00 €	9 449,99 €	16 000,00 €	69,31 %
6132	Locations immobilires	6 000,00 €	10 079,40 €	5 000,00 €	-50,39 %
6135	Locations mobilires	17 000,00 €	9 222,00 €	16 000,00 €	73,50 %
61521	entretien de terrains	5 500,00 €	5 603,00 €	8 000,00 €	42,78 %
61522	entretien de biments	5 000,00 €	4 848,10 €	10 000,00 €	106,27 %
61523	entretien de voies et rseaux	1 500,00 €	1 556,14 €	1 600,00 €	2,82 %
61551	entretien matriel roulant	2 000,00 €	4 591,04 €	5 000,00 €	8,91 %
61558	entretien autres biens mobiliers	1 000,00 €	2 022,34 €	2 000,00 €	-1,10 %
6156	maintenance	3 500,00 €	2 941,48 €	3 500,00 €	18,99 %
616	assurances	5 000,00 €	3 738,07 €	5 700,00 €	52,49 %
6182	documentation	200,00 €	92,00 €	200,00 €	117,39 %
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 200,00 €	14 417,03 €	16 350,00 €	13,41 %
6225	indemnits comptables et rgisseurs	500,00 €	35,33 €	0,00 €	-100,00 %
6226	honoraires	1 500,00 €	0,00 €	500,00 €	
6228	Divers	150,00 €	135,57 €	150,00 €	10,64 %
6231	annonces et insertions	300,00 €	0,00 €	100,00 €	
6232	fetes et cmonies	2 000,00 €	1 960,57 €	2 000,00 €	2,01 %
6237	publications	3 000,00 €	2 952,48 €	3 000,00 €	1,61 %
6247	transports de personnes	3 000,00 €	3 302,46 €	3 500,00 €	5,98 %
6261	frais d'affranchissement	1 000,00 €	953,50 €	1 000,00 €	4,88 %
6262	tcommunications	4 500,00 €	4 120,48 €	4 500,00 €	9,21 %
627	services bancaires	200,00 €	47,12 €	100,00 €	112,22 %
6281	concours divers	1 500,00 €	490,72 €	1 000,00 €	103,78 %
6288	autres services extrieurs	550,00 €	418,80 €	500,00 €	19,39 %
63	IMPOTS ET TAXES	3 400,00 €	3 394,51 €	3 500,00 €	3,11 %
63512	taxes foncires	200,00 €	427,00 €	500,00 €	17,10 %
6355	taxes et impots sur les vhicules	200,00 €	69,50 €	0,00 €	-100,00 %
6336	CNFPT	3 000,00 €	2 898,01 €	3 000,00 €	3,52 %
64	CHARGES DE PERSONNEL	289 886,00 €	289 961,42 €	313 100,00 €	7,98 %
6411	personnel titulaire	185 736,00 €	181 269,35 €	198 000,00 €	9,23 %
6413	personnel non titulaire	15 000,00 €	17 080,49 €	17 000,00 €	-0,47 %
6451	URSSAF	35 000,00 €	34 111,07 €	40 000,00 €	17,26 %
6453	retraite	35 000,00 €	37 885,56 €	40 000,00 €	5,58 %
6454	ASSEDIC	1 000,00 €	1 017,90 €	1 000,00 €	-1,76 %
6455	assurance du personnel	7 500,00 €	8 202,95 €	6 500,00 €	-20,76 %

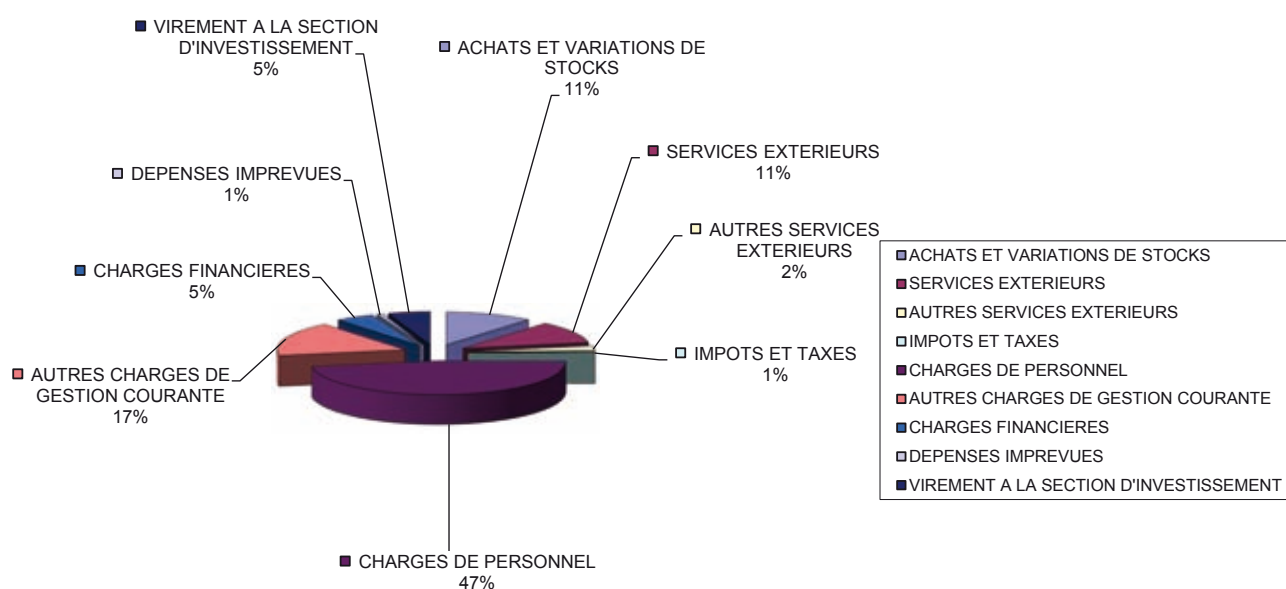
[BUDGET COMMUNAL]

...suite

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BP 2014



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - BP 2014



[BUDGET COMMUNAL]

...suite

MAIRIE DE GLOS - BP 2015 DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE / OPERATION	INTITULE	Crédits Ouverts 2014	CA 2014	RESTE A REALISER	BP 2015	Total
OPERATION	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET DE VENTES	89 150,00 €	78 181,28 €	0,00 €	91 000,00 €	91 000,00 €
98	Travaux Presbytère (art 21318)				12 000,00 €	12000,00
98	Travaux Presbytère (art 2184)				6 000,00 €	6000,00
99	Travaux Eglise (art 21318)				4 000,00 €	4000,00
103	voirie (art 21532)	10 000,00 €			6 000,00 €	6000,00
103	voirie (art 2151 / 2111)	6 500,00 €	6 432,88 €		10 000,00 €	10000,00
104	extension réseau électrique (art 21534)	10 000,00 €	2 782,80 €		8 000,00 €	8000,00
303	tracteur tondeuse/debroussailleuse (art 2158)	12 000,00 €	15 446,28 €		4 500,00 €	4500,00
401	matériel de transport	2 400,00 €	2 317,99 €		0,00 €	0,00
402	balayeuse (art 2158)				11 000,00 €	11000,00
409	Matériel et mobilier mairie	2 000,00 €	1 906,80 €		0,00 €	0,00
409	porte d'entrée mairie	4 000,00 €	3 984,00 €		0,00 €	0,00
601	signalisation (art 2188)	5 000,00 €	5 156,77 €		3 000,00 €	3000,00
602	stade (art 2158)				3 000,00 €	3000,00
701	matériel cantine	3 000,00 €	2 092,20 €		0,00 €	0,00
702	sonorisation salle les Sorbiers	2 250,00 €	2 230,30 €		0,00 €	0,00
702	Chalet salle les sorbiers (art 2188)				7 500,00 €	7500,00
702	Salle Polyvalente	30 500,00 €	35 831,26 €		0,00 €	0,00
705	Cimetière	1 500,00 €			5 000,00 €	5000,00
901	aménagement ancienne voie ferrée					0,00
903	mobilier de classe					0,00
	OPERATIONS FINANCIERES	205 350,00 €	207 984,96 €	0,00 €	75 000,00 €	75000,00
1641	emprunts	43 500,00 €	43 320,62 €		44 500,00 €	44500,00
165	dépôts et cautionnements reçus	50,00 €	100,00 €		100,00 €	100,00
192	Plus ou moins value sur cessions d'immobilisation		12 608,50 €			
20	dépenses imprévues	9 544,16 €			20 204,47 €	20204,47
275	dépôts et cautionnements versés	300,00 €			300,00 €	300,00
001	résultat reporté	151 955,84 €	151 955,84 €		9 895,53 €	9895,53
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		294 500,00 €	286 166,24 €	0,00 €	166 000,00 €	166000,00

RECETTES - SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE / OPERATION	INTITULE	Crédits Ouverts 2014	CA 2014	RESTE A REALISER	BP 2015	Total
OPERATION	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE ET DE VENTES	9 019,48 €	6 669,48 €	0,00 €	600,00 €	Total
1311-0105	subv. Etat					0,00
1323-0702	subv. Département					0,00
1341-701	subv. Etat	600,00 €			600,00 €	600,00
1341-0103	subv. Etat	1 750,00 €			0,00 €	0,00
1348-0702	subv. Parlementaire	6 669,48 €	6 669,48 €		0,00 €	0,00
						0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	600,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
165	dépôts et cautionnements reçus	600,00 €			500,00 €	500,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	263 880,52 €	253 242,73 €	0,00 €	129 900,00 €	
10222	FCTVA	82 000,00 €	84 766,00 €		105 000,00 €	105000,00
10223	TLE	15 000,00 €	4 270,00 €		1 000,00 €	1000,00
10226	TA	14 924,68 €	12 250,89 €		14 004,47 €	14004,47
1068	excédents de fonctionnement capitalisés	151 955,84 €	151 955,84 €		9 895,53 €	9895,53
21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	25 000,00 €			35 000,00 €	35000,00
41	OPERATION PATRIMONIALE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
24	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	4 500,00 €	16 358,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00
	REPORT -1					0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		303 000,00 €	276 270,71 €	0,00 €	166 000,00 €	166000,00

[BUDGET COMMUNAL]

...suite

CAISSE DES ECOLES - BP 2015 DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	variation BP 14/15
CHAP 11	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	5 500,00 €	4 589,67 €	5 500,00 €	0,00 %
6067	fournitures scolaires	5 500,00 €	4 589,67 €	5 500,00 €	0,00 %
	DEFICIT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 %
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 500,00 €	4 589,67 €	5 500,00 €	0,00 %

CAISSE DES ECOLES - BP 2015 RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	variation BP 14/15
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 500,00 €	4 500,00 €	4 300,00 €	-4,44 %
7474	subvention communale	4 500,00 €	4 500,00 €	4 300,00 €	-4,44 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	252,02 €	303,96 €	237,73 €	-5,67 %
7713	libéralités reçues	252,02 €	303,96 €	237,73 €	-5,67 %
2	RESULTAT REPORTE	747,98 €	747,98 €	962,27 €	0,00 %
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 500,00 €	5 551,94 €	5 500,00 €	0,00 %
	Resultat au 31/12/2014 :	962,27 €			

CCAS - BP 2015 DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	variation BP 14/15
CHAP 11	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	1 402,80 €	4 200,00 €	-16,00 %
6561	secours d'urgence	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	
6562	aides	3 000,00 €	1 402,80 €	2 200,00 €	-26,67 %
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	1 402,80 €	4 200,00 €	-16,00 %

CCAS - BP 2015 RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	variation BP 14/15
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 050,00 €	1 000,00 €	750,00 €	-28,57 %
7473	subvention département	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
7474	subvention communale	1 000,00 €	1 000,00 €	700,00 €	-30,00 %
7488	autres participations	0,00 €			0,00 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	208,14 €	0,00 €	110,94 €	-46,70 %
7713	libéralités reçues	208,14 €	0,00 €	110,94 €	-46,70 %
2	RESULTAT REPORTE	3 741,86 €	3 741,86 €	3 339,06 €	-10,76 %
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	4 741,86 €	4 200,00 €	-16,00 %
	Resultat au 31/12/2014 :	3 339,06 €			

[CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX]

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS EQUATORIENS ET ALLEMANDS, CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Mariale, Équatorienne, pratique le ballet et le yoga. Elle aime aussi cuisiner et jouer du piano. Elle a déjà fait un séjour d'une année scolaire aux Etats-Unis, ce qui l'a beaucoup aidé pour perfectionner son anglais.



Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il est passionné de grec ancien et attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Vanessa SIMON ou Katja Lebeslourd

Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32



[CERCLE DES JEUNES D'AUTREFOIS]

ASSEMBLEE GENERALE du JEUDI 15 JANVIER 2015

La séance est ouverte vers 14h45 par le secrétaire qui remercie les nombreux participants et présente ses meilleurs vœux à toutes et tous et fait part de la démission du président Jean-Claude Lemarquand et de sa femme reçue le 16 décembre dernier. En conséquence c'est donc notre vice présidente Dida Helloco qui va présider cette réunion et présenter le rapport moral.

Deux informations générales :

- Tout d'abord plutôt heureuse avec l'absence de décès en 2014 de membres de l'association
 - Le nombre d'adhérents à fin 2014 est de 96.
- La parole est donnée à la Vice-Présidente.

Compte rendu de nos diverses activités 2014 :

- Le 16 janvier : AG et « galette des rois » avec toujours une nombreuse assistance (72 personnes)
 - Le 30 mars : repas annuel avec tombola à la salle polyvalente Les Sorbiers (85 participants)
 - Le 22 mai : voyage de groupe « Paris mélodie » sur la Seine avec 49 participants
 - Le 12 juin : organisation de la journée de la forme à Glos avec le Club de la Marotellerie (79 personnes)
 - Le 12 octobre : repas offert par l'association avec loto avec environ 80 convives !
 - Le 15 décembre dernier: distribution des colis de Noël à tous les anciens de la commune au nombre de 98. Il est rappelé que les colis non retirés en cette journée sont encore disponibles à la Mairie pendant une semaine.
- Par ailleurs certains d'entre nous se retrouvent régulièrement pour pratiquer la gymnastique volontaire et dynamique qui se poursuit dans une bonne ambiance tous les vendredis matin de 9h30 à 11h à la salle des Sorbiers avec Emmanuel notre sympathique animateur et tout nouveau participant(e) sera le bienvenu.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans remercier Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide apportée au «Cercle des Jeunes d'Autrefois» en nous octroyant une subvention annuelle.

Le compte rendu d'activités est soumis à l'approbation des membres et adopté.

Nous passons maintenant aux propositions d'activités pour 2015 :

Voici quelques dates prévisionnelles :

- Le 29 mars : repas annuel avec tombola (au lieu du 22 mars comme indiqué dans la dernière gazette de Glos)
 - Le 18 juin : journée de la Forme à Marolles
 - Courant juin : voyage de groupe
 - Courant octobre : repas offert avec Loto
 - Manifestation prévue en fin d'année (probablement spectacle au Chaudron Magik)
 - Après midi détente courant avril-mai et/ou septembre si intéressés probablement au presbytère
- Ces futurs événements seront rappelés par voie de presse et par affichage dans les panneaux municipaux.

Compte rendu financier et proposition budgétaire :

Le bilan comptable de l'association est présenté par Gilberte Cudorge et fait apparaître un solde créditeur d'environ 3000 € : il est donc soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité et le quitus est donné à notre trésorière.

En fonction de ces résultats, il est proposé de maintenir la cotisation actuelle à 14€ par personne.

Conseil d'Administration et Bureau

En fonction des statuts du renouvellement par tiers des membres et des démissions intervenues, il est nécessaire de compléter le Conseil d'Administration puisque deux places sont dorénavant vacantes.

Noël Helloco propose sa candidature qui est donc validée par l'assemblée.

La composition du Conseil d'Administration de l'Association devient donc la suivante :

Mmes Gilberte CUDORGE	Mrs Noël HELLOCO
Odette CULERIER	Jean-Claude LOROT
Colette DURAND	Alain MORT
Dida HELLOCO	Didier VAILLANT-PERUS
Colette LEON	
Janine LOROT	
Claudine VEILLEPEAU	

[CERCLE DES JEUNES D'AUTREFOIS]

Les membres présents du conseil d'administration se réunissent alors pour procéder à l'élection du bureau.

A l'issue de cette réunion et après désignation avec l'accord des participants, la composition du Bureau est confirmée comme suit :

Présidente	Dida HELLOCO
Vice Président	Jean-Claude LOROT.
Secrétaire	Didier VAILLANT-PERUS
Secrétaire adjoint	Alain MORT
Trésorière	Gilberte CUDORGE
Trésorière adjointe	Odette CULERIER

La nouvelle Présidente remercie les membres du Bureau pour leur confiance et demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des suggestions à formuler et invite ensuite les participants à partager la « galette des Rois » après avoir levé la séance et avoir honoré nos doyens du jour : Mme Leneuve Marie-Louise (92 ans) et Mr Jan Edouard (90ans).

Le secrétaire
Didier VAILLANT-PERUS

RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS A RETENIR

- **Le 18 juin : Journée de la forme à Marolles** en association avec le Club de la Marotellerie
- **Le 25 juin : voyage de groupe « Tour panoramique de la Côte Picarde »**
- **Le 24 septembre : déjeuner festif au cabaret « Le Chaudron Magik »** à OUILLY le Vicomte (prière de s'inscrire impérativement au près de G.Cudorge au 02 31 62 75 43 tarif : 35€/personne pour les adhérents et 43€ pour les extérieurs)
- **Le 25 octobre : repas offert par l'association** avec loto à la salle des Sorbiers à Glos
- **Le 14 décembre : distribution des colis de Noël** au presbytère à Glos



REPAS ANNUEL DU 29 MARS 2015

En cette journée printanière des Rameaux et sur l'invitation de notre nouvelle présidente Dida Helloco, environ 80 convives ont pu apprécier l'excellent repas concocté par nos « cuisinières » toujours autour de tables joliment décorées et suivi par la tombola qui a permis à de nombreux participants de gagner un lot.



Vanessa et son équipe vous ont préparé des jeux, des activités et des sorties pour tout l'été **du 6 juillet au 21 août.**

Venez nombreux à la réunion d'information qui aura lieu le mardi 16 juin à 18h en mairie de GLOS.

Présentation des camps (15/16/17 juillet Clécy pour les 9/13 ans, semaine 20 juillet les chevaux de Marolles 1 nuit pour les 6/8 ans et 2 nuits pour les 9/13 ans, 29 au 31 juillet Chicheboville découverte des marais Natura 2000 pour les 8/12 ans, 4/5/6 août Pont l'Evêque pour les 4/12 ans activités au lac et à la ferme, nuits à GLOS une en juillet et une en août pour les 6/10 ans). Places limitées et supplément de 5 euros par nuit pour repas soir/matin.

Nous travaillons sur la découverte des paysages d'eau et sur l'autonomie dans les temps de vie aux camps et au centre de loisirs.

Des intervenants surprises et des grands jeux pour profiter de l'été, s'amuser mais aussi se reposer.

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 26 juin pour nous permettre d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

A bientôt !

L'équipe d'animation UNCMT

EAU'TONOMIE

Centre de Loisirs de GLOS • Juillet /Août 2015

- Les multiples facettes de l'EAU en été : batailles d'eau, jeux, pêche, mer, piscine, lac, rivières, marais, pluie, aquarium, musique, bulles d'Eau'Xygène, rep'eau, eupération détente ;
- Des univers : Les bateaux et les marins, les Pirates, Saint Malo, Venise, les poissons...
- Des bricolages, des grands jeux, des sorties, des camps pour les plus grands (Marolles, Chicheboville, Pont l'Evêque et bord de mer), des nuits dormies pour les moyens, des intervenants surprenants...)

Enfants de 4 à 12 ans, venez vivre vos vacances au rythme de l'eau.

N'oubliez pas vos casquettes, baskets, crèmes solaires, sacs à dos !

Rendez-vous à l'école de GLOS du 6 juillet au 21 août 2015

Accueil de 7h30 à 18h30 (animations de 9h à 17h)

« Heureux Comme un poisson dans l'eau »

Vanessa et son équipe

Renseignement en Mairie de GLOS : 02 31 62 70 43

Inscription avant le 26 juin,
réunion d'information semaine du 15 juin à préciser.



Grands et petits : AUTONOMES !

Jouer tous Ensemble, Découvrir, Partager, Participer, Ecouter, S'Amuser, Rire, se Reposer

tous différents mais tous uniques...

L'école de Glos a accueilli 90 élèves cette année

Les effectifs pour l'an prochain devraient rester dans la même fourchette, avec une légère baisse en théorie.

Cette année a été marquée par la mise en application des nouveaux rythmes scolaires.

Les enfants se sont plutôt bien habitués à ces changements d'horaires (journées raccourcies + mercredi matin). Les plages de travail réaménagées semblent porter leurs fruits, pour les plus grands notamment. Le dispositif sera renouvelé l'an prochain, avec sans doute un léger changement sur le contenu de certains ateliers, en cours de réflexion avec le comité de pilotage.

Cette année a été riche en projets.

Les CM1 / CM2 ont participé à une rencontre départementale de chant chorale autour du «jazz tango» lors du festival Jazz Escales à Ouistreham en Février dernier. Ils se sont produits dans un spectacle regroupant environ 330 enfants. Le même jour, ils ont visité le centre Juno Beach, sur le thème du débarquement à Courseulles sur Mer. De nombreux parents d'élèves ont pu se joindre au voyage. Adultes et enfants étaient ravis de cette journée.

Les mêmes CM participeront à une journée «course d'orientation» le 15 Juin dans le bois de St Denis de Mailloc et passeront deux jours au Futuroscope de Poitiers (en remplacement de la sortie sur Paris prévue initialement) les 29 et 30 Juin prochain.

Toute l'école participera à une semaine de stage sur le cirque avec la compagnie du «gros nez rouge» la semaine du 22 au 26 Juin. Pour compléter cette activité, les classes de PS/MS, GS/CP et CE1/CE2 partiront le 5 juin prochain au festival du cirque à Rouen pour y bénéficier d'ateliers de pratique le matin et d'un spectacle l'après midi.

La traditionnelle Kermesse de l'école se déroulera le samedi 20 Juin prochain. L'APE compte sur la participation d'un maximum de parents car tous ces gros projets sont coûteux et d'autres devraient avoir lieu l'an prochain (classe de neige etc.). De plus, cette année marque la dernière participation de Mme Lorient en tant que présidente, la relève reste donc à assurer après ces 8 années d'investissement sans limite ! Plus de parents ont assisté aux réunions cette année et de nouveaux projets semblent se profiler, ce qui est un signal positif pour la suite mais il ne faut rien relâcher !

Toute l'équipe enseignante et les élèves souhaitent à tous un bon été et vous donnent rendez-vous en septembre pour une nouvelle année scolaire !



**Briqueterie
LAGRIVE**

**Briques
Briquettes
Plaquettes
Torchis
Enduit**

☎ 02 31 31 41 09
📠 02 31 31 56 38

www.briqueterielagrive.com

**RD 613
14100 GLOS (axe Lisieux - Evreux)**



[ANCIENS COMBATTANTS]

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS REFRACTAIRES ET APPELES DE GLOS



L'Assemblée Générale de notre amicale s'est tenue le Vendredi 8 mai 2015 au Presbytère de Glos, et a été suivie de la Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts présidée par Monsieur Bernard BROISIN-DOUTAZ, Maire de Glos, avec les Anciens Combattants de Beuvillers et leur porte-drapeau.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale :

- Développement de l'Amicale
- Compte-rendu financier
- Renouvellement du Bureau
- Projet de voyage
- Cérémonie du 11 novembre
- Cotisations
- Questions diverses

Un apéritif a été servi au Presbytère de GLOS pour clore cette journée du souvenir.

Le Président,
Pierre ANFRY



**MENUISERIE PVC BOIS ALU
VOLETS ROULANT
PORTES DE GARAGE
VERANDAS • STORES
TRICOIRE Jean-Luc**

a4renovation@orange.fr

06 21 99 59 70

Fax : 02 31 31 04 53

**La Croix Rouge
14100 COURTONNE LA MEURDRAC**





Bonjour bonjour Glosiens et Glosiennes,
j'espère que vous avez passé un hiver doux et un printemps fleuri.

Pour l'Union-Glos, cette année va être rythmée par des heures d'organisation et de préparation !

Car cette année est celle de la fête de notre village.
Elle a pour thème ... LES ANNEES ROCK'N ROLL.
Elle aura lieu le 1^{er} et 2 août.

Voici le programme :

Samedi soir :

Menu Rock'n Roll 18 €

Le repas sera animé par la troupe Lisieux Rock'n Roll avec démonstration de danse.

Aux alentours de minuit notre feu d'artifice illuminera le ciel Glosien.

Et la soirée se continuera avec un bal dansant.

Dimanche midi :

Menu champêtre 15 €

Lisieux Rock'n Roll sera toujours présent avec leurs démonstrations pendant le repas

Pendant l'après midi vous pourrez voir différents exposants.

Comme par exemple Calvados Auto Rétro qui viendra exposer quelques voitures d'époque.

Pendant que vous parents faites un tour sur les différents stands Ludo Structure Gonflable saura occuper vos enfants.

Une aire de jeux complète vous divertira.

Si vous êtes présents aux 2 repas : 30 €

Pour venir chercher vos places rendez vous les mercredis 8, 15, 22, et 29 juillet à la salle des fêtes de l'union Glos de 18h à 20h.

Nous recherchons toujours d'autres exposants si vous avez des objets de cette époque (1940 à 1970) à venir exposer ou vendre n'hésiter pas à nous contacter au 06.88.63.48.89

RAPPEL : Location de la salle de l'Union de Glos:

- Location week-end : 210 €
- Location journée 105 €
- Couvert par personne : 0,80 €

Pour réserver : 02 31 62 63 88



[KARATÉ DO COURTONNE-GLOS]

Le Club de Courtonneglos Karaté do a fait une très bonne saison tant au niveau résultats qu'au niveau licences.

En effet, **nous avons enregistré cette année plus de 100 licences.**

Au niveau des résultats, le club compte à ce jour deux nouvelles ceintures noires obtenues en mars et 3 sont en préparation, ainsi que M. SANTONI qui va préparer son 3^{ème} Dan.

Au niveau des résultats, très bonne saison également, nous avons eu 8 sélectionnés aux Championnats de France :

l'équipe Kata Jezabel, Pauline et Maxence a fini 1^{ère} à la coupe Internationale KOFUKAN en Norvège.

Morgan s'est incliné en quart de finale aux Championnats de France Combat en catégorie Pupilles.

informations et inscriptions : M. SANTONI au 06 49 61 37 78

Reprise des Cours à la rentrée septembre :

A GLOS

Dans la salle des Sorbiers
Le mardi de 18h à 19h30
Tous niveaux
Cours technique « Kata »

A COURTONNE LA MEURDRAC

Le lundi de 18h à 19h30
Tous niveaux
Cours Combat

Tarifs :

Licence : 35€/an
Cours enfants : 9€/mois
Cours adultes : 12€/mois



Equipe de Karaté enfants

*Karaté équipe gagnante
NORVEGE*



Chez Lécuyer, le capital humain tisse la réussite

L'entreprise tresse des sangles pour l'armée et tisse les rubans des maires. Une success-story à la normande, basée à Lisieux et Fiers, où l'on investit dans le bien-être plutôt que sur les marchés financiers...

Au cours de l'interview, ce sont les courbes arithmétiques des bilans financiers, nées du démantèlement de l'entreprise dans des locaux de 4 700 m² ne font pas partie de la « prudence » assumée des entrepreneurs « bons pères de famille ».

À seulement 35 ans, ce jeune patron est à la tête du spécialiste du ruban et des sangles multi-usages. Sous le nom de Fantex dans l'usine de Fiers, ou Lécuyer Nordex à Glos, près de Lisieux, le groupe produit plus d'un million d'unités par an.

Des rubans de mairies aux sangles pour des opérations d'entretien, en passant par des éléments de gilets pare-balles, des harnais de sécurité ou encore des dressés pour les ballons... Elle fabrique tout ou presque. « C'est va jusqu'au collier de détection pour les animaux sauvages en Afrique », assure Charles.

Des clients sont des industriels, qui recherchent savoir-faire et rapidité. Deux ingrédients que cette PME familiale, fondée dans les années 1980 par son père, Thierry Odend'hal, sur les cendres d'un atelier datant de 1725, sait parfaitement maîtriser, au point de pouvoir présenter un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros, en hausse constante depuis douze ans.



Charles Odend'hal, président du groupe Lécuyer, entouré d'une partie de l'équipe, dont Julien Bertaud, directeur du site de Lisieux.

Management « paternaliste »

Mais chez Lécuyer, « le vrai capital est avant tout dans l'humain, nuance le dirigeant. On parle souvent de chiffres, de marges, de bilans... Moi, je suis convaincu que la réussite se fait avant tout grâce à l'humain, à l'esprit d'équipe et à la qualité que les gens ont au travail. »

Cela passe par une « purnée des

familles » dans l'entreprise, mais aussi, au quotidien, par un esprit plus « paternaliste » que dirigiste, plus carter que bâton, plus miel que fiel. Même si, avoue-t-il aussi, « il ne faut pas faire d'angélisme non plus, parce qu'il y a des tensions ».

Est-ce cette idée de l'entrepreneuriat qui, en 2002, a conduit le père à racheter les établissements Lécuyer, en situation de faillite à Thiberville ? Et Charles, à sauver Fantex, le fabricant d'élastiques de Fiers, lui aussi en liquidation judiciaire ? Mon père

m'a transmis des valeurs », rappelle le fils. Un certain fair, aussi... Dont celui de savoir s'adapter au marché. D'ailleurs, du tissage à l'ancienne, les deux entreprises du groupe ont certes gardé le savoir-faire, quelques machines outillées, mais pour le reste, elles ont largement bécoté dans le monde moderne. On fabrique des machines sur mesure pour coller à la demande et corriger les produits importés.

Avec vingt-cinq salariés, le groupe Lécuyer n'en est pas encore à sa

taille critique. Les ateliers de Glos devaient, tout de même, trop étroits. L'entreprise deviendra propriétaire, d'ici fin juin 2015, de l'ancienne usine de prêt-à-porter Carrière-Rohmer, dans la zone de l'Espérance à Lisieux. Avec à la clé, quelques embauches « à court ou moyen terme ».

Yann-Olivier BRICOMBERT.

La vie des entreprises de l'Ouest sur ouestfrance-entreprises.fr

■ GLOS

Les rubans Lécuyer tissent leur avenir dans l'ex-bâtiment Caroline Rohmer

À Glos, la plus ancienne usine de tissage encore en activité en France poursuit son développement et s'apprête à déménager dans des locaux plus grands à Lisieux.

La belle histoire des Etablissements Lécuyer n'est pas terminée. Loin de là. Créée en 1725, la plus ancienne usine de tissage en activité en France ne manque pas de projets pour se développer. Son savoir-faire traverse les siècles et perdure aujourd'hui grâce à la famille Odend'hal. Forte d'une croissance à deux chiffres depuis une dizaine d'années, l'entreprise implantée à Thiberville, puis à Glos, s'apprête à déménager dans l'ancien bâtiment Caroline-Rohmer, sur la zone industrielle de Lisieux.

Lacets des pompiers, écharpes des élus...

Que de chemin parcouru pour les Etablissements Lécuyer depuis leur rachat dans les années 80 par Thierry Odend'hal. À l'époque, trois personnes travaillaient dans un atelier de tissage de rubans de 400m² à Thiberville. En 2002, Thierry propose à son fils, Charles, de prendre les rênes de la société. Un vrai pari sur l'avenir car le jeune homme n'a que 22 ans. Le chiffre d'affaires est alors de 100 000 euros par an. Il est aujourd'hui d'environ 4 millions d'euros par an. Mais ne comptez pas sur Charles Odend'hal pour fanfaronner. « La réussite d'une entreprise ne répond pas uniquement à des notions



Charles Odend'hal, devant le site de Glos des Etablissements Lécuyer.

économiques. Je crois beaucoup à l'esprit d'équipe. Ici, tout le monde marche dans le même sens ».

Le groupe Lécuyer emploie 25 personnes à Glos, mais aussi 35 personnes à Fiers (Orne) au sein de la société Fantex Industrie, qu'il a sauvée d'une liquidation. Il fabrique des lacets pour les pompiers, des harnais de sécurité, des bandoulières pour la maroquinerie, les écharpes tricolores des élus... « Ce sont des produits techniques, à

haute valeur ajoutée. Nous travaillons avec des grands groupes internationaux, comme avec des sociétés locales », souligne Charles Odend'hal.

Recrutements à court terme

À l'étroit dans les locaux du chemin des Moulins à Glos, qu'il loue, le groupe Lécuyer va donc devenir propriétaire de l'ancien bâtiment Caroline Rohmer. Le déménagement aura lieu en juin.

« Nos 1600m² actuels freinent notre développement. À Lisieux, nous aurons 4800m² avec des locaux parfaitement adaptés à notre activité. Nous proposerons environ 600 m² : louer en lots, plus une zone de stockage ».

Sans donner de chiffre précis, l'entreprise annonce des « projets de recrutement à court terme ».

Julien LAGARDE

Glos

Le club de karaté do brille sur les tatamis



Avec Emmanuel Santoni, leur entraîneur, les trois membres du karaté do qui ont trîsté les podiums en Norvège.

Voilà un jeune club qui n'attend pas le nombre des années pour montrer sa valeur.

Le Courtonne-Glos karaté, que préside Maxence Pithon, peut s'enorgueillir de rivaliser avec les grosses cylindrées des grandes villes.

Avec treize ceintures noires pour une centaine d'adhérents, et quatre en préparation, le club brille sur les tatamis français et étrangers.

En katas comme en combats, le club sait faire parler la poudre et compte un certain nombre de champions dans ses rangs.

Ainsi, on relève cette année huit sélectionnés aux championnats de France : Jézabel Pithon (katas), championne de Normandie ; Morgan Tissac, (combat) en pupille également et quart de finaliste aux France ; Mélanie Santoni (combat) ; Maxence Pithon ; Nicolas Santoni ; Pauline Udron (katas) ; le pupille Martin Meunier et le minime Ervan Isaac étaient également du voyage.

Que dire alors des résultats de la

coupe du monde de Kofukan (style karaté Shotokai) qui s'est déroulée en Norvège, et qui a vu l'équipe katas (Jézabel Pithon, Pauline Udron et Maxence Pithon) terminer sur la première marche du podium.

Les trois sont également sur le podium en individuel : Pauline Udron (3^e en combat), Maxence Pithon, 2^e en combat et 3^e en katas et Jézabel Pithon, 2^e en combat.

Un magnifique tir groupé qui démontre la qualité et le niveau de ce jeune club augeron.

■ GLOS

Concours d'Athis : Guillaume Sassier, sacré champion de la Galette des Rois

Le pâtissier de la boulangerie Aux Plaisirs d'Antan, situé dans le bourg de Glos, a remporté le prix d'excellence du concours d'Athis pour sa galette des Rois.

En décembre 2014, la confrérie culinaire Les Goustes Bourdelots du Bocage Athisien, a arpenté les quatre coins de la Basse-Normandie, en quête de la Galette des Rois parfaite. Ils l'ont finalement trouvée à Glos, dans la boulangerie-pâtisserie de Guillaume Sassier. « Pendant six ans, j'ai tourné autour des premières places du podium. Et maintenant, j'y suis ! », avoue le professionnel, ravi. Début janvier, il a remporté le prix d'excellence dans la catégorie Frangipane. Son associé Sébastien Guillemet a obtenu le prix d'honneur dans la catégorie des Galettes Fantaisies, et son apprenti Allan Lebourgeois, celui de la Galette traditionnelle.

Une tradition qui dure

Le début de la nouvelle année marque une coutume culinaire : celle de la Galette des Rois. « On commence à en produire dès le mois de décembre. Les gens sont très attachés à cette tradition. » Aux pommes, aux chocolats, nature, les garnitures



Il y a trois ans, Guillaume Sassier a monté avec son associé Sébastien Guillemet, la boulangerie-pâtisserie de la route d'Orbec.

de ce met varient. Pourtant, la préférence des clients reste la frangipane. « C'est celle que l'on vend le plus », avoue le boulanger qui tentera de nouveau sa

chance l'année prochaine, afin de décrocher un deuxième prix d'excellence.

■ Pratique : Aux plaisirs d'Antan, 63 route d'Orbec. Ouvert tous les jours de 6h30 à 19h30, sauf le mercredi. E.A.

Pour ses 30 ans, Sérprim s'offre les Hauts-de-Glos

Place du commerce. L'entreprise située rue Général-Leclerc, depuis 14 ans, va rejoindre les Hauts-de-Glos, début juillet. Pierre Galopin et Julien Rognon, salariés depuis dix ans, ont pris la gérance en début d'année.

L'histoire

L'entreprise de sérigraphie a vu le jour en 1980, à Saint-Jean-de-Livet, dans le garage de Philippe Perrin, son créateur. Celui-ci a été initié à ce métier, à la MJC de Vimondré, sous la houlette de ses parents, à Livré, dans les anciens locaux de l'usine.

Depuis le début de l'année, Pierre Galopin, le fils du créateur, a rejoint le garage de Sérprim. La société est devenue Les Hauts-de-Glos, en face du garage Cécile, au mois de juillet.

« J'ai passé un baccalauréat compliqué. En classe de BTS, j'ai voulu me spécialiser en sérigraphie. J'ai appris le métier, et depuis dix ans, je suis salarié de l'entreprise », explique Pierre.

Julien, lui, a suivi sa formation au lycée graphique du lycée Paul-Conte, à Livré, et rejoint l'entreprise en 2014. « L'entreprise a toujours des liens privilégiés avec ce lieu, nous prenons des stagiaires et lui venons notre tour d'apprentissage. Les deux gérants travaillent avec des collaborateurs, il n'est pas prévu d'embauche ».

Modernité, visibilité

« Avec des locaux modernes, plus fonctionnels, nous aurons une image dynamique de la société. Nous investissons beaucoup dans la communication. L'image que nous donnons à nos clients est très importante », expliquent les gérants.

Les nouveaux locaux accueillent l'ensemble des activités : sérigraphie, impression numérique, production adhésive, studio pratique. « Situé au centre d'une importante zone commerciale, l'entreprise sera plus visible. Pour être connus, il faut être vu. La route de Paris est un axe important. Le chantier a pris du retard, le déménagement prévu initialement pour le début avril, est repoussé au mois de juillet ».

Je, tu, il... Communication sera du voyage

Je, tu, il... Communication, l'agence de communication, mettra à disposition au premier étage des locaux, un espace dédié à la communication. « Cette activité est très importante pour nous, car elle nous permet de travailler avec des particuliers pour des actions



Julien Rognon et Pierre Galopin, les gérants de Sérprim. La réalisation de l'entreprise sur un véhicule de livraisons.

Julien Rognon, avec ce studio de création, nous proposons aux clients l'ensemble des étapes pour la réalisation de leurs supports de communication : Conception, création, organisation, suivi des maquettes, mise en œuvre.

Sérprim réalise des banderoles, enseignes, stands, panneaux, vitrines publicitaires qui sont livrés dans toute la France. « Nos clients sont principalement des entreprises, mais nous travaillons aussi avec des particuliers pour des actions ponctuelles ».

Place du commerce, c'est notre nouvelle adresse. Nous sommes à la croisée de la route de Paris et de la route de Livré. « Nous sommes à la croisée de la route de Paris et de la route de Livré. « Nous sommes à la croisée de la route de Paris et de la route de Livré. »

Contact : Sérprim, tél. 02 31 62 54 42.

■ GLOS

LE 27 MARS. Concert avec le « Trio Primavera »

L'Association Musicale Franco Hongroise de Paris et la commune de Glos présentent le vendredi 27 mars à 20h30, en l'église Saint-Sylvain de Glos le « Trio Primavera ».

Le « Trio Primavera », trio franco hongrois, créé par Isabelle Oehmichen en 2006, propose pour ce concert un programme romantique avec des œuvres très « Europe Centrale ».

Tout d'abord une Csardas, danse hongroise, composée spécialement pour le Trio Primavera par Olivier Bouet, pianiste et compositeur, résident à Glos ! Puis deux danses hongroises du grand violoniste Jenő Hubay qui a transcrit pour violon et piano la plupart des mélodies hongroises typiques.

Composée par le grand violoncelliste tchèque, David Popper, la Rhapsodie Hongroise qui suit, adaptée de la célèbre 6ème Rhapsodie de Liszt, montre dans sa partie très dansante, toute la virtuosité de l'interprète. Ensuite, une œuvre rare composée en 1846, le Trio en Sol Mineur Opus 17 de Clara Schumann : Reconnaître comme la première interprète des œuvres de son mari Robert Schumann, Clara fut également une compositrice inspirée comme nous le montre le superbe 3ème mouvement, un Andante magnifique, digne des



Le Trio Primavera.

plus grands trios du répertoire romantique.

Enfin, composé autour de six « Dumka » (au pluriel Dumki ou Dumky), ce célèbre trio de Dvorak est très original par sa forme qui s'éloigne des trios classiques.

La Dumka est, à l'origine, un chant élégiaque ukrainien, une complainte mélancolique et nostalgique.

Le compositeur la fait alterner ici avec un autre type de danse très folklorique avec des accélérandos et des rythmes syncopés bien typiques du folklore de l'Europe Centrale.

Avec Andrea Schuster, violon Ladislav Zathmary, violoncelle, Isabelle Oehmichen, piano

Programme

Bouet : Csardas Hubay : Poème Hongrois, Sérénade (pour violon et piano) Popper : Rhapsodie Hongroise Opus 68 (pour violoncelle et piano)

Clara Schumann : Trio en Sol Mineur Opus 17 (Andante), Dvorak :

Trio pour piano et cordes n°4 « Dumky » Opus 90 (en six mouvements) : Lento maestoso - Allegro vivace - Allegro molto - Poco Adagio - Vivace ; Andante - Vivace non troppo ; Andante moderato - Allegretto scherzando - Allegro ; Lento maestoso - Vivace

Libre participation aux frais.

■ GLOS

Simone et Bernard Bellière célèbrent leurs 50 ans de mariage

A Glos, Simone et Bernard Bellière se sont mariés en décembre 1964. 50 ans plus tard, le couple est repassé devant monsieur le maire.

Dimanche en fin de matinée, Bernard et Simone Bellière entourés de leurs enfants et petits enfants se sont retrouvés à la mairie, pour renouveler devant le maire Bernard Brosin Doutaz et Huguette Houssaye première adjointe, leurs vœux de consentements mutuels passés il y a 50 ans, le 24 décembre 1964, dans l'ancienne mairie. La belle histoire d'amour entre Simone et Bernard a débuté deux ans plus tôt, en 1962. « Quand on s'est rencontré, j'habitais chez mes parents et je faisais des corvées dans les fermes. Simone était employée dans une grande ferme. »

La jeune femme, âgée tout juste de 16 ans, a été tout de



Simone et Bernard ont célébré leurs 50 ans d'amour.

suite été séduite par le jeune homme âgé de 18 ans. Ils vont se fréquenter deux ans avant

de convoler en justes noces. Le 24 décembre 1964, Bernard Deshayes, le maire de l'époque

officie au mariage civil des deux tourtereaux Robert Bellière et Simone Clin. Ils choisissent de s'installer à Glos, Robert travaillant en tant que routier et Simone comme nounou.

Leur foyer va vite s'agrandir pour accueillir deux enfants : Laurent né en 1964 et Eric né en 1973. Aujourd'hui après une vie bien remplie, le couple coule des jours heureux, à profiter pleinement de leur retraite et de leurs cinq petits enfants. Simone et Bernard assurent ne pas avoir de secret de longévité. Mais leur complicité et leur humour sont probablement leur plus grand secret pour avoir su préserver pendant tant d'années la flamme des premiers jours.

■ GLOS

JEUNES D'AUTREFOIS. Les anciens se mettent à table



Les doyens entourés du maire et des membres de l'association

Chaque année, la municipalité avec l'aide précieuse de l'association « Les Jeunes d'Autrefois » invite ses anciens à un repas. Dimanche, ils sont nombreux à se retrouver à la salle polyvalente « Les Sorbiers » pour passer ces moments d'amitié où autour d'une table on se souvient du temps passé. Alors que le maire salue ses administrés chacun trouve sa place. Dans l'assistance on y rencontre même les doyens de la commune Marie-

Louise Leneveu 92 ans et Edgard Jan 91 ans. Dans les cuisines, les bénévoles œuvrent afin que tout soit parfait. Des moments importants très appréciés par les anciens souvent seuls. La nouvelle présidente de l'association Dida Helloco précise : « Cette année, nous allons participer le 18 juin à la journée de la forme avec la collaboration du club de Manerbe et le voyage annuel aura lieu le 25 juin en Baie de Somme.

Glos

Le trio Primavera donne un concert vendredi, à l'église



Ladislav Szathmary, Isabelle Oehmichen et Andréa Schuster seront en concert vendredi, à l'église.

L'Association musicale franco-hongroise et la commune organisent, vendredi, un concert de musiques d'Europe centrale, donné par le trio Primavera.

Créé par la pianiste Isabelle Oehmichen en 2006, ce trio franco-hongrois compte également Andréa Schuster (violin) et Ladislav Szathmary, violoncelle.

Le trio Primavera interprétera éga-

lement une csardas (danse hongroise), composée par un pianiste compositeur résident à Glos, Olivier Bouet, professeur au Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse de Lisieux.

Vendredi 27 mars, 20 h 30 en l'église Saint-Sylvain de Glos. Libre participation aux frais.

■ GLOS

Marie-Louise Leneveu et Edouard Jan les doyens des Jeunes d'Autrefois

Dimanche à la salle des Sorbiers, l'association « le Cercle des Jeunes d'Autrefois » a organisé son repas annuel. « Nous avons 70 participants, membres de l'association, ainsi que des anciens de la commune », souligne Dida Helloco, la nouvelle présidente de l'association. Les deux doyens de la commune ont présidé cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, Marie-Louise Leneveu (92 ans) et Edouard Jan (91 ans).

■Pratique. 18 juin, journée de la forme à Marolles, journée organisée en partenariat avec le club de la Marotellerie. 25 juin, voyage annuel, en baie de Somme.



La nouvelle présidente du « Cercle des Jeunes d'Autrefois » Dida Helloco et le maire Bernard Broisin-Doutaz ont accueilli les doyens de la commune : Marie-Louise Leneveu et Edouard Jan.

CRÉATION D'UN PÔLE MISSIONNAIRE POUR LE PAYS D'AUGE SUD

A partir de septembre la paroisse de Lisieux dont fait partie la commune de Glos, sera insérée au sein d'un pôle missionnaire qui réunira les paroisses d'Orbec, Cambremer, Livarot et Moyaux, dont je serai le responsable.

Cette démarche avait été impulsée par les visites pastorales organisées par notre évêque en 2012. L'assemblée diocésaine à cette époque avait voté une résolution qui invitait notre Eglise diocésaine à « développer des fraternités missionnaires dans les différents lieux de vie »

(n°6). Elle a aussi invité le diocèse « à travailler ensemble pour une dynamique d'évangélisation et viser une pastorale commune autant qu'il est possible ». C'est donc pour répondre à cette demande que nous serons invités à penser la mission d'une manière plus large que notre paroisse, à établir des ponts entre nos différentes communautés, à bâtir des projets missionnaires pour répondre à la nouvelle évangélisation dont nous parle le Pape François et cela pour répondre aux attentes de nos contemporains.

Emeric COLAS DES FRANCS

Photo avec les 10 responsables des pôles missionnaires autour de notre évêque et de notre vicaire général



AMELIORATION DE L'HABITAT

Des aides pour vos travaux

Pour qui ?

Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.

Comment ?

Des aides financières sont accordées, sous conditions, pour des travaux d'amélioration et d'adaptation des logements

Pour quels travaux ?

L'amélioration de la performance énergétique des logements dans un souci d'économie d'énergie et de réduction des factures.

L'adaptation des logements au handicap ou à l'âge.

La réhabilitation de logements très dégradés.

Attention, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides.

Comment ça se passe ?

L'ARIM des Pays Normands, en charge de l'animation du programme, vous accompagne gratuitement et sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

Où contacter l'ARIM des Pays Normands ?

Permanences :

Siège de l'ARIM des Pays Normands :

8, Boulevard Jean Moulin – 14053 CAEN – Tel : 02-31-86-70-50

Courriel : contact@pactarim.fr

*Pour les propriétaires occupants,
pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.*



Pensez également
aux déchetteries

Horaires d'ouverture

CAMBREMER (près du stade)

- Lundi : 9h - 12h
- Mercredi : 14h - 18h
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

LISIEUX (Rue Ed. Branly)

- Lundi, mercredi et samedi : 9h - 18h
- Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h

Déchets acceptés



MOYAUX (lieu dit La Venonnière)

- Lundi : 9h - 12h
- Mercredi : 14h - 18h
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

SAINT CYR DU RONCERAY (carrefour St-James)

- Lundi : 9h - 12h
- Mercredi : 14h - 18h
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h



JETONS MOINS ET TRIONS PLUS !



Quels emballages
faut-il mettre dans le sac
ou bac jaune ?

Les bouteilles et
les flacons plastiques



Les briques
et les cartonnettes



Les boîtes métalliques



Tout le reste : pots
de yaourt, bar-
quettes plastiques,
sacs plastiques,
barquettes en poly-
styrène, aliments,
filtres à café,
couches, etc, sont à
mettre dans votre
poubelle. N'oubliez
pas que votre sac
jaune est acheminé
dans un centre de
tri afin que les dif-
férents emballages
y soient séparés, ce
tri est fait manuelle-
ment.



www.sidma14.fr



Les bouteilles et
les bocaux en verre



**NE PAS METTRE
dans la colonne à verre**

Faïence, porcelaine,
morceaux de pare-brise, ampoule, bouchons,
capsules, couvercles, néons

Imprimé sur papier recyclé



Quels emballages
faut-il mettre dans
le conteneur bleu ?



Les journaux,
les revues et
les prospectus

**NE PAS METTRE
dans le bac bleu**

Papier cadeau, papiers plastifiés, photos,
cartes routières, tous papiers souillés,
très anciens (jaunis), moisissus ou mal odorants

Imprimé sur papier recyclé



NOUVEAU
les enveloppes avec
ou sans fenêtres
se recyclent

Christophe PIGAULT
Chemin de Chambray • 14100 GLOS
Tél: 02.31.32.37.33 / 06.16.19.46.90

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- DEPANNAGE
- DEBOUCHAGE

fsc Technologie
Electricité Générale

- Domotique
- Alarme
- Automatisme de portail

89 Route d'Orbec 14100 GLOS
Tél : 02 31 63 72 37 - Port. 06 71 26 66 73
E-mail: fsctechnologie@orange.fr

INFORMATIONS pratiques

annuaire



Urgences médicales.....	15	EDF (Dépannage électricité) :	08 10 33 30 14
Pompiers.....	18		
Gendarmerie.....	17	CAF (Hauteville) :	
Gendarmerie		rue de Taunton,	
Renseignements.....	02 31 31 89 03	LISIEUX.....	02 31 31 67 12
Sous-Préfecture.....	02 31 31 66 00	MSA : 6, rue Carmel,	
LINTERCOM		LISIEUX.....	02 31 31 66 59
3, rue d'Alençon,		CRAM de Normandie :	
LISIEUX.....	02 31 61 66 00	Service Social.....	08 20 90 41 77
SITE (Station d'épuration) :		CRAM de Normandie	
189 Bd Herbet Fournet,		Cours Matignon - LISIEUX	
LISIEUX.....	02 31 31 22 33	Service retraite.....	02 31 61 96 42
Centre Hospitalier :		POLE EMPLOI :	
4, rue Roger Aini,		9 rue Calmette et Guérin,	
LISIEUX.....	02 31 61 31 31	LISIEUX.....	02 31 31 17 00
Polyclinique :		DDTM (Équipement) :	
175, rue Roger Aini,		10, rue Creton,	
LISIEUX.....	02 31 48 42 42	LISIEUX.....	02 31 48 26 40
GRDF(sécurité dépannage) :		DDTM (Urbanisme) :	
.....	0 800 47 33 33	10, Bd Gén Vanier,	
		CAEN.....	02 31 43 15 00

déchetterie

ZA de l'Espérance - rue Edouard Branly - LISIEUX - Tél : 02 31 31 30 50

HORAIRES :

Lundi/Mercredi/Samedi : 9h-18h sans interruption

Mardi/Jeu/Vendredi : 14h-18h

Déchetteries de Cambremer, Moyaux et St Cyr du Ronceray :

HORAIRES :

Lundi : 9h-12h - Mercredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers

les associations de Glos

L'Association des Parents d'élèves - Présidente : Mme Elisabeth Baudrant - 02 31 61 08 74

L'Union - Président : M. Matthieu Lelandais - 02 31 62 72 75

L'Entente sportive des 2 vallées - Président : M. Julien DIAS - 06 78 41 98 77

L'Association de l'école - Président : M. David Trouvé - 02 31 62 52 23

Les Anciens Combattants - Président : M. Pierre Anfry - 02 31 62 30 14

Les Jeunes d'Autrefois - Présidente : Mme Dida HELLOCO - 06 31 65 53 54

Pour la location de la salle de l'union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88

Pour la location de la salle polyvalente «les Sorbiers», contacter la mairie au 02 31 62 70 43

MAIRIE :

Chemin de Judée

14100 GLOS

Tél. : 02 31 62 70 43

Fax : 02 31 62 70 97

Courriel :

mairie-de-glos@wanadoo.fr

Lundi : 10h à 12h

Mardi : 10h à 12h

15h30 à 17h30

Jeudi : 15h30 à 17h30

Vendredi : 10h à 12h

15h30 à 17h30

La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante

www.glos.fr

PERMANENCE

DES ÉLUS :

Lundi : 08h30 – 10h30

Mardi et vendredi :

15h30 – 17h30

Pendant les vacances scolaires, la mairie est fermée le lundi et le jeudi

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

du 1^{er} septembre

au 31 Décembre

(Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

PETIT RAPPEL :

L'enlèvement des ordures ménagères :

Pour éviter certains désagréments (odeurs, sacs crevés...), ne déposer les poubelles que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.